



## COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL JEUDI 19 OCTOBRE 2017

### **I/ Elections sénatoriales : désignation des délégués et suppléants**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la démission de Monsieur Jean-Pierre Raffarin au poste de Sénateur nécessite l'organisation d'une élection sénatoriale partielle.

Ainsi, l'arrêté du 10 octobre fixe le mode de scrutin et le nombre de délégués et de suppléants à désigner pour l'élection d'un sénateur de la Vienne le dimanche 17 décembre prochain.

Cet arrêté convoque pour cela l'ensemble des conseils municipaux du département de la Vienne le jeudi 19 octobre pour procéder à la désignation, pour la commune de Monthoiron, de 3 délégués et 3 suppléants.

Après vote à bulletin secret, ont été élus

- DELEGUES :
  - Monsieur GUIMARD Alain (13 voix)
  - Monsieur BROUSSIER Jean-Marc (13 voix)
  - Monsieur LEBEAU Bernard (10 voix)
  
- SUPPLEANTS :
  - Monsieur LAUMONIER Alain (12 voix)
  - Monsieur CHATELLIER Jean-Marie (12 voix)
  - Madame GAUFFREAU Corinne (12 voix)

### **II/ Annulation location salle des fêtes du 24 juin 2018**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que par mail en date du 25 septembre dernier, Madame SAINT MICHEL annule sa réservation de la salle des fêtes de Monthoiron pour le week-end du 23 au 25 juin 2018.

Elle souhaite également que son chèque de caution d'un montant de 145€, lui soit retourné.

Selon l'article 2 du règlement d'utilisation de la salle des fêtes de Monthoiron, « pour un désistement, seulement 50% de l'acompte serait remboursé ».

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité décide :

- de rembourser la somme de 72.50€ correspondant à la moitié de la caution versée, à Mme SAINT MICHEL
- d'autoriser Monsieur le Maire à émettre le titre correspondant.

### **III/ Ecole : point sur projet de restructuration du RPI**

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal du compte-rendu du conseil d'école du 17 octobre dernier.

Il informe des évolutions possibles concernant le RPI et rappelle que les élus se tiennent à disposition des parents d'élèves pour toute information complémentaire.

### **IV/ Ecole : rythme scolaire pour rentrée de septembre 2018**

Monsieur le Maire rappelle aux élus de la possibilité de revenir à la semaine d'école sur 4 jours avec suppression de l'école le mercredi matin et des TAP pour la rentrée de septembre 2018. Cette décision est soumise à l'accord préalable du Conseil d'Ecole, du Conseil Municipal et de l'Inspection Académique.

Des réunions de concertation entre les Maires des communes voisines vont avoir lieu dans les mois à venir et les parents seront informés de l'éventuelle réorganisation.

### **V/ Manifestations : arbre de Noël pour les enfants et colis pour les plus de 75 ans**

Après réflexion au sein du conseil municipal concernant les manifestations organisées habituellement en fin d'année par la Mairie de Monthoiron, il est décidé de :

- maintenir l'arbre de Noël des enfants de moins de 7 ans, avec spectacle, goûter, cadeaux ...
- supprimer le colis de Noël des personnes de plus de 75 ans
- maintenir le repas de printemps pour les personnes de plus de 70 ans

### **VI/ Eolien : projet Senillé Saint Sauveur / Monthoiron**

Dans le cadre du projet de parc éolien des communes de Senillé-Saint Sauveur et Monthoiron, un mât de mesure du vent de 120 mètres de haut a été installé, début octobre, au lieu-dit « Les fauchis » à Senillé. Il effectuera des mesures pendant 18 mois.

### **VII/ Vie des Commissions**

- **POINT SUR :**
  - Manifestation « Un village des Patrimoines » : bilan
  - Réunion de rentrée scolaire du 19 septembre
  - Réunion trimestrielle avec le personnel du 12 octobre
  - Conseil d'école du 17 octobre
- **DATES A RETENIR :**
  - - Conseil Municipal : jeudi 23 novembre à 19h00

### **VIII/ Informations et questions diverses**

- Dossier Agence France Locale
- Projet acquéreurs maison M. et Mme GODARD à Baconnay